



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire

Question au Gouvernement n° 3503

Texte de la question

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Tolmont.

Mme Sylvie Tolmont. L'école est un lieu d'instruction et de socialisation essentiel pour notre jeunesse. C'est pourquoi, eu égard aux situations de décrochage lors du premier confinement, le groupe Socialistes et apparentés a soutenu le maintien de l'ouverture des établissements scolaires sous la condition de leur adaptation totale au contexte sanitaire.

Après dix jours de confinement national, vous avez finalement décidé de mettre en place un enseignement hybride dans les lycées, tout en écartant cette possibilité pour les collèges au motif d'une densité et d'une circulation des élèves moins forte. Or les brassages au moment des entrées et des sorties, dans les couloirs comme à la cantine, y sont tout aussi problématiques.

Le 26 octobre, le Conseil scientifique déclarait : « Les adolescents de 12 à 18 ans semblent avoir la même susceptibilité au virus et la même contagiosité vers leur entourage que les adultes. » Il y a quatre jours, vous présentiez des chiffres rassurants au sujet de l'épidémie en milieu scolaire, avec 3 528 élèves testés positifs, des chiffres pourtant très éloignés de ceux de Santé publique France, faisant état de 25 000 contrôles positifs chez les 0-19 ans entre le 2 et le 4 novembre. Vos données ne traduisent donc pas la dynamique épidémique, laissant croire ainsi à une contamination maîtrisée.

Alors qu'un plan de continuité pédagogique préparé dès juillet, prévoyant le passage à cet enseignement hybride en cas de circulation active du virus, aurait pu être activé plus tôt, se développe à nouveau un sentiment d'improvisation dans l'urgence, extrêmement anxiogène pour les élèves, leurs familles et les personnels. Tel est d'ailleurs le sens du mouvement qui se développe dans les établissements aujourd'hui.

Monsieur le ministre, que proposez-vous pour prendre en considération la situation au collège ? Au-delà, et au risque de me répéter depuis le printemps, quels moyens humains et matériels allez-vous enfin déployer pour garantir à tous les élèves une continuité pédagogique plus efficace que lors du premier confinement ? Que proposez-vous pour favoriser et sécuriser l'accès aux cantines, essentiel pour les enfants les plus défavorisés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et quelques bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Quand j'écoute votre question, je pense que nous pourrions facilement être d'accord sur beaucoup de choses, car les objectifs que vous avez cités sont les nôtres : que les élèves aillent à l'école ; que la sécurité sanitaire soit assurée. Je me

souviens de débats et de questions dans la période de mars à juin, où beaucoup de reproches nous étaient déjà adressés, notamment sur le décrochage. Eh bien, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, et je suis sûr qu'elle vous fera plaisir : nous venons d'avoir les résultats de l'enquête, il y a eu moins de décrocheurs en 2020 qu'en 2019. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Ce n'est pas rien, cela doit réjouir tout le pays. Cela signifie que nos dispositifs ont fonctionné.

Vous m'interrogez sur les moyens que nous déployons actuellement. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure : nous avons un curseur et nous le faisons évoluer en fonction de la situation sanitaire. Il est tout à fait vrai que mon but est que les élèves aillent le plus possible à l'école ; je m'y efforce, je le confesse, et si c'est mal il faut me le dire. À mon sens, les élèves doivent aller à l'école au maximum car, quand ils n'y vont pas, c'est mauvais pour eux.

Sommes-nous prêts à durcir davantage le protocole pour qu'il y ait éventuellement moins de brassage des élèves ? Contrairement à ce que vous avez dit, il y a au collège moins de brassage qu'au lycée, pour des raisons évidentes ; en outre, les élèves n'ont pas le même âge, chacun comprend donc que les mesures ne soient pas les mêmes. Nous avons accordé certaines souplesses à des collèges particulièrement denses ; nous ne le faisons que par exception parce que dans la plupart des cas on arrive à assurer le non-brassage des élèves. Nous restons ouverts sur l'avenir en fonction de l'évolution de l'épidémie. Chaque fois, c'est un équilibre entre le retour des élèves et le protocole sanitaire.

Mme Sylvie Tolmont. Quels moyens supplémentaires ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . S'agissant des moyens, nous avons acheté encore récemment 6 000 ordinateurs, que nous sommes capables de distribuer. Je vous rappelle que nous fermons régulièrement des écoles, des collèges et des lycées dès qu'il y a des cas avérés. Actuellement, des départements comme le Val-d'Oise ou l'Aisne bénéficient par exemple de notre plan 100 % informatique...

M. Jean-Louis Bricout. Oui, c'est vrai !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Le député Jean-Louis Bricout, membre du groupe Socialistes, le souligne à juste titre.

Nous avançons aussi sur la formation des professeurs. J'en parlerai ultérieurement. Cette préparation-là existe aussi. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3503

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 novembre 2020](#)